

217C2742  
FR0000121972-FS1151

27 novembre 2017

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**SCHNEIDER ELECTRIC SE**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 24 novembre 2017, la société de droit américain Massachusetts Financial Services (MFS) Company<sup>1</sup> (111 Huntington Avenue, Boston MA 02199, Etats-Unis), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 21 novembre 2017, le seuil de 5% du capital de la société SCHNEIDER ELECTRIC SE et détenir 30 283 260 actions SCHNEIDER ELECTRIC SE représentant autant de droits de vote, soit 5,07% du capital et 4,84% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions SCHNEIDER ELECTRIC SE sur le marché.

---

<sup>1</sup> Commercialement dénommée « MFS Investment Management » et contrôlée par la société Sun Life Financial cotée à la bourse de Toronto. La société MFS Investment Management déclare agir indépendamment de la personne qui la contrôle, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 596 808 610 actions représentant 625 464 613 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.